



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-048 / 7-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 Juillet 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT.

Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

Représentés : A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS

Le secrétaire de séance désigné est Héloïse BARADEL.

OBJET : FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE :

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2019 et les Décisions Modificatives 2019 qui s'y rattachent pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du budget annexe POMPES FUNEBRES dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 059 143,89 €	12 744,37 €
Recettes	1 232 821,15 €	60 248,93 €
Résultat 2019	173 677,26	47 504,56
Résultat antérieur	255 608,74	168 746,53
Résultat cumulé	429 286,00	216 251,09
Excédent global de clôture	645 537,09	
Restes à réaliser nets à financer		67 248,30
Excédent global de clôture disponible	429 286,00	149 002,79

PROPOSITION : le Rapporteur propose au Conseil Municipal :

- DE DONNER ACTE de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de Voiron ;
- DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2019 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de Voiron ;
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2019 pour le budget annexe POMPES FUNEBRES de la commune de VOIRON.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à 27 POUR - 7 ABSTENTIONS (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, B. HUET, M. MISTRE, J. VIAL, J-L BOISSARD, A. VIRIEUX) - M. le Maire ne participe pas au vote**

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT

